



Avec tes amis, vous avez des idées et vous voulez vous engager dans une action qui vous tient à cœur ? Vous souhaitez faire bouger les choses autour de vous et voir votre projet se réaliser ? En participant à l'Appel à projets jeunes de la MSA (APJ), devenez acteur de votre territoire !

L'Appel à projets jeunes MSA, c'est quoi ?

L'Appel à projets jeunes (APJ) soutient les initiatives portées par des jeunes du milieu rural. Les groupes sélectionnés par le jury de la MSA d'Armorique reçoivent des prix pour mener à bien leurs projets.

Qui peut participer ?

L'Appel à projets jeunes MSA s'adresse aux **jeunes âgés de 11 à 22 ans** et vivant dans des communes de moins de 15 000 habitants et/ou faire partie d'un groupe en majorité de ressortissants agricoles.

Les groupes qui déposent un dossier de candidature doivent être constitués d'au moins trois jeunes.

Quelles sont les thématiques ?

Les projets doivent nécessairement concerner une de ces thématiques :

-  Agriculture et alimentation
-  Culture, sport et loisirs
-  Economie sociale et solidaire
-  Environnement et développement durable
-  Inclusion des personnes fragiles
-  Lutte contre les violences et les discriminations
-  Prévention en santé

Comment participer ?

Pour participer à l'Appel à projets jeunes MSA c'est simple et rapide :

- 1** Télécharge le dossier de candidature disponible sur armorique.msa.fr rubrique **Votre MSA/Nos actions/La MSA aux côtés des jeunes/L'Appel à projets jeunes**
- 2** Complète le dossier et adresse-le à la MSA d'Armorique accompagné des pièces demandées **avant la date limite de dépôt indiquée.**

Le jury Appel à projets jeunes de la MSA d'Armorique opérera ensuite son choix parmi les projets déposés.

Bon à savoir

Des projets récompensés par la MSA d'Armorique peuvent être sélectionnés pour concourir à l'Appel à projets jeunes MSA national. Ce concours national offre la possibilité de remporter un deuxième prix, dont le montant peut aller jusqu'à 2 500 €.